



GOURNAY
SUR MARNE

Conseil municipal Séance du 7 décembre 2022

Délibération n° 2022 - 92

Membres du Conseil municipal			
Total	présents	procuration(s)	absent(s)
29	27	2	0
Votes : Pour : 29 Contre : 0 Abstentions : 0			

Le 7 décembre 2022 à 20 h 30 le Conseil municipal de Gournay-sur-Marne s'est réuni à l'Espace Alain-Vanzo sur convocation du 1 décembre 2022 effectuée en application de l'article L 2121-10 du Code général des collectivités territoriales.

Présents : M. Éric SCHLEGEL — M^{me} Agnès PONCELIN — M. Claude MAZARS — M^{me} Delphine SCHLEGEL — M. François CULEUX — M. François DAIRE — M^{me} Francine PEDRO — M. Alain HUGUET — M. Pierre HAGEMAN — M^{me} Nadège HUGUET — M. Alain GROSDT — M. Francis DEFRANOUX — M. Éric FLESSELLES — M^{me} Amélie GUILLOU — M^{me} Manuela RAMIREZ — M^{me} Sylvie BELLAVOINE — M. Éric FOURNIER — M^{me} Claire HÉNIN — M. Serge ADALLA — M. Joël SOUSA — M. Jean-Pierre NOUVELON — M. Nicolas SERERO — M. Jean-François PERON — M^{me} Stéphanie FUCHS — M. Bruno AFONSO — M. Arnaud LOPEZ — M^{me} Maria GENARO.

Procurations : M^{me} Corinne TANGUY donne pouvoir à M^{me} Agnès PONCELIN
M^{me} Stéphanie BARBARA VAGEON donne pouvoir à M. Nicolas SERERO

L'assemblée élit pour secrétaire de séance, Madame Sylvie BELLAVOINE.

OBJET : TARIFS POUR LA PARTICIPATION AUX SORTIES ORGANISÉES POUR LES SÉNIORS DE LA VILLE

Le Conseil municipal,

VU le Code général des collectivités territoriales,

CONSIDÉRANT que dans le cadre des activités du Club du 3^{ème} âge, la Ville organise des sorties sur le premier semestre de l'année 2023,

CONSIDÉRANT que les transports aller-retour seront effectués par un car de la ville.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

ARTICLE UNIQUE : APPROUVE les sorties ainsi que la fixation des tarifs suivants :

Jeudi 9 février 2023

- Déjeuner dans « la Brasserie 1901 » de Noisy-Le-Grand, suivi d'une séance au Cinéma « Le Bijou », au tarif de **41,50 €** par personne.

Jeudi 13 avril 2023

- Sortie au Château de Chantilly
Visite guidée du célèbre Château des « Grands » suivie d'un déjeuner en ville.
L'après-midi se poursuivra avec une présentation de dressage équestre sous le dôme des Grandes Écuries, avec la visite des Écuries et du musée du cheval, au tarif de **67,50 €** par personne.

Jeudi 15 juin 2023

- Visite guidée du cimetière du Père Lachaise suivie d'un déjeuner dans une brasserie parisienne, au tarif de **53,67 €** par personne.

Fait et délibéré en séance les jours mois et an susdits et ont les membres présents signés après lecture.

Le Maire,
Éric SCHLEGEL.



Certifiée exécutoire compte tenu
de l'affichage le : 12-12-2022

Le Maire,
Éric SCHLEGEL.

